

1- INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 26
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 1
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 27

L'an deux mille vingt-six, le samedi-vingt-un mars, à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOZAC, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le lundi seize mars deux mille vingt-six.

Présent(e)s : Lauranne ALLIGIER, Anne-Claire ARGENSON, Jean-Christophe ARNOULD, Mireille AUGHEARD, Pauline BATESTI, Martine BESSON, Sylvette CARTIER, Béatrice CASTELLUCI, Jean-Claude CAZALS, Jean-Louis COSTE, Victor DUDZIAK, Laurent FASSONE, Alexandre FAURE, Elisabeth FREYSSINET, Adrien GIVERNAUD, Sylvie GRENIER, Edith GRIMBERG-MICHAUD, Yves JAOUËN, Clément MATALON, Jean-Luc MERCERON, Vincent OUSLATI, Matthieu PERONA, Aurélie PETIT, Arnaud PIVRY, Philippe POUPIN, Cécile VADOT

Représenté(e)s :

Sandra FRIEDLI REPRESENTEE PAR Jean-Louis COSTE

Secrétaire de séance : Alexandre FAURE

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Yves JAOUËN, Doyen en âge, en l'absence de Marc REGNOUX qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Alexandre FAURE a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOZAC,

Vu le résultat du scrutin qui s'est déroulé le dimanche 15 mars 2026 ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;



✓ EST INSTALLE DANS SES FONCTIONS A COMPTER DE CE JOUR POUR EXERCER LES ATTRIBUTIONS QUI LUI SONT CONFEREES.

Ainsi fait en Mairie, le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.
À Mozac, le 21 03 2026

Secrétaire de séance
Alexandre FAURE

Le Maire,

